



Serviteurs

BULLETIN DE LIASON DES DIACRES ET CANDIDATS AU DIACONAT DU DIOCESE DE CAMBRAI

La News Letter - Novembre 2019 - N° 71

Édito



Serviteurs !

Il est bon d'être serviteur d'une telle œuvre, d'un projet si bien commencé par Jésus, d'un Maître si présent à nos vies. Quel beau titre que celui de ce journal ! Nous sommes serviteurs ensemble diacres, prêtres, laïcs en mission ecclésiale avec notre Évêque et celles et ceux qui ont la charge de son peuple, l'Église du Seigneur, de 1000 façons. Je salue vos épouses avec vous au moment où je rejoins l'Équipe Diocésaine du Diaconat permanent en tant que Délégué épiscopal. Je salue aussi Jean-Marie et le travail qu'il a fait avec vous. Il continuera assurément de lire Serviteurs.

Serviteur d'un projet tellement grand, enthousiasmant et déroutant ! Qu'est-ce qu'a bien pensé l'Évêque de Rome, le Pape François, en délocalisant le cœur de l'Église du côté des Amazoniens et des questions posées là-bas ? Vous savez,

diacres de Cambrai, que Dieu s'agenouille devant chaque personne et qu'il choisit toujours les plus faibles pour parler à toute son Église, pour les transformer -ces humbles- de l'avoir rencontré, tandis qu'il compte sur nous pour transformer avec lui les situations et redonner espérance aux personnes. Ce qui se passe et ce qui s'exprime là-bas nous concerne ici. L'enjeu de ce Synode est que l'Église, fidèle à Jésus, soit davantage encore servante, résolument tournée vers le service de tous et de Dieu, un tel Maître ! Pour nous c'est une conversion permanente qui nous est offerte et qui continuera à soulever nos vies vers Lui.

Christophe Decherf

Ordinations au diaconat permanent

Samedi 23 novembre à 15h00
église Saint-Géry de Cambrai

Monseigneur Vincent Dollmann ordonnera diacres permanents M. Bernard Klopocki et M. Fernand Marquant.

Nous sommes tous invités, à nous unir par la prière à la joie de cette ordination, et à y participer.

À cette occasion, Bernard et Suzanne ainsi que Fernand et Agnès ont donné une interview en vidéo à Cathocambrai. L'AVEZ-VOUS VU ?

Voici les liens

Bernard et Suzanne :

<https://www.cathocambrai.com/interview-bernard-klopocki.html>

Fernand et Agnès :

<https://www.cathocambrai.com/interview-fernand-marquant.html>

Dossier dans Église de Cambrai
Le n° 17 de novembre consacre le dossier Grand angle au diaconat permanent : « La diaconie, une mission au cœur des hommes ».

Sommaire

Page 1 :

- * Édito
- * Ordinations :
 - o Interviews
 - o Dossier EDC
- * Sommaire

Page 2 :

- * Vous avez dit diacres permanents ?

Page 3 :

- * 12 octobre 2019 : Journée Diocésaine des Diacres

Page 4 :

- * Le point sur la formation

Page 5

- * Conseils de lecture

VOUS AVEZ DIT DIACRES PERMANENTS ?



Dans le numéro 10 du 16 mai 2019 de notre quinzaine diocésaine, Église de Cambrai, je disais ceci : « Je collabore pour la première fois avec des diacres permanents. Dans mon pays le Burkina Faso, je n'en connais pas un seul. » C'est cette découverte que j'ai le plaisir de partager avec toutes et tous. Je suis reconnaissant envers Michel et Marie Paule LAISNES qui m'ont honoré de l'interview qu'ils m'ont accordé et je remercie de façon particulière les diacres pour l'intérêt qu'ils ont porté à cet article. Chers lectrices et lecteurs, c'est non sans penser à votre indulgence et à votre capacité de recevoir mais aussi de partager que j'ai acquiescé à l'aimable invitation des diacres de rédiger ces lignes : d'abord de la théorie à la pratique de collaboration avec les diacres permanents, ensuite des surprises et enfin des joies et des difficultés.

Dans l'Église catholique, le diaconat constitue avec le presbytérat et l'épiscopat, les trois degrés du sacrement de l'ordre et, le diacre comme le prêtre, de par leur ordination, deviennent tous collaborateurs de l'évêque

dont la charge épiscopale le revêt de la plénitude du sacerdoce. En effet, selon le concile Vatican II faisant référence au canon 1024 du code de droit canonique en vigueur, la mission spécifique, définitif et le caractère sacramentel du diacre fait de lui un ministre ordonné, distinct de celui institué tout comme le prêtre et l'évêque. L'histoire du diaconat dont l'institution remonte aux communautés primitives est riche de jalons. Je ne saurais revenir là-dessus. Les évêques de France ont eu, dès 1966, l'intuition de rétablir le diaconat permanent en vue d'une

Démarche missionnaire de service. Ce statut n'existe pas dans les églises d'Afrique du moins pour celles que je connais ; seuls les candidats désireux d'être ordonnés prêtres reçoivent le diaconat, de façon transitoire et ce généralement pour un an. C'est bien effectivement la première fois que je vis collaborer avec des diacres permanents et personnellement je le vis avec enthousiasme et une certaine fierté. J'ai été marqué par un sens réel de sacrifice de leur part, leur ardeur au travail. En effet, j'étais loin de penser à un autre service que la fonction liturgique que pouvait accomplir le diacre. On peut avoir plein de connaissances historiques, bibliques et théologiques mais, pour moi, c'est une expérience à nulle autre pareille que de vivre et collaborer avec des diacres permanents. Je n'ai jamais aussi réalisé que maintenant que le diacre était l'expression concrète de service – charité et révélateur de la continuité de l'Église catholique et apostolique. Par ailleurs, je suis frappé par l'humilité avec

laquelle les diacres permanents assument leur charge. Le milieu et la culture qui m'ont façonné m'ont appris à céder tout droit, par respect, en premier au "kôrô" (l'aîné, le grand frère) et cette dimension sociale de notre vivre ensemble se prolonge même dans nos communautés sacerdotales et ecclésiales. Mais j'ai été surpris, agréablement bien sûr mais non sans gêne parfois, de voir les diacres accomplir leur ministère et vivre dans la sincérité le service dans l'effacement le plus total, effacement que l'on va jusqu'à ressentir – ce qui n'est pas négatif – chez les épouses de diacres permanents mariés. La figure d'épouse de

Diacres n'a pas manqué de susciter une attention particulière en moi issu d'un milieu où seule prévaut « la réforme grégorienne imposant le célibat aux prêtres de l'Église latine. » Sur le terrain pastoral, j'ai admiré que les épouses de diacres permanents aient cette conscience aiguë du ministère reçu par leurs maris dans une discrétion parfois incroyable. Je suis plein d'admiration en voyant la délicatesse avec laquelle elles accompagnent leurs maris diacres à la préparation aux sacrements (mariage, au baptême, etc.) et s'effacent lors de la célébration desdits sacrements.

C'est beau !

Pour terminer, j'emprunte au Pape François pour formuler le vœu que les diacres soient vraiment « gardien du service dans l'Église » et que le Seigneur, le maître de la moisson, suscite pour son Église à Cambrai et dans le monde de nombreuses et saintes vocations de diacres permanents.

Abbé Evariste ZOUBGA

12 octobre 2019 : Journée Diocésaine des Diacres

Comme chaque année, les diacres permanents du diocèse ont partagé une journée de réflexion avec le Père évêque à la Maison du diocèse à Raismes.

La journée avait pour objectif de permettre au Père Dollmann de faire plus ample connaissance avec ses diacres. La présentation s'est faite par fraternités qui sont aujourd'hui au nombre de huit réparties géographiquement dans le diocèse et qui se rassemblent régulièrement pour partager un temps d'échange et de convivialité. Chacun s'est présenté en précisant sa

mission et ses engagements et la manière dont il essaye de vivre la diaconie diocésaine.

L'après-midi fut l'occasion d'un bon moment d'échange avec le Père Dollmann qui s'est exprimé sur notre place dans le diocèse : *« Signes de fidélité au Christ Serviteur, entraîneurs sur ce chemin du service, vous présentez une vision autre du ministère ordonné en mettant la personne au centre, créant du lien, manifestant la joie d'appartenir au Christ qui sauve notre monde par amour. Ancrés dans les réalités de la vie professionnelle, économique, sociale, politique, vous êtes sur*

la ligne de crête qui rappelle qu'aimer les plus petits ,c'est aimer tout homme ... »

La journée s'est achevée par la célébration paroissiale en l'église St Nicolas de Raismes au cours de laquelle trois hommes ont été admis pour cheminer vers le diaconat. Le diocèse se réjouit de compter dorénavant 46 diacres avec les deux nouveaux diacres, Bernard Klopocki et Fernand Marquant, qui seront ordonnés le 23 novembre.

Robert Carémiaux
Délégué diocésain du diaconat



Le point sur la formation

D'après la Ratio studiorum (les normes pour la formation) des diacres, leur (notre) formation s'étend tout au long de la vie ministérielle.

Elle commence dès l'interpellation par l'entrée dans une année de discernement, que nous appelons « année de recherche » (préférable au négatif « année zéro » de quelques voisins).

Actuellement, dans notre diocèse, 2 couples vivent cette première année de discernement, accompagnés par Lucienne et Jean-Pierre Dupire que Myriam et Patrick Fleury ont rejoints.

Viennent ensuite les 6 années de formation initiale (la Ratio dit « fondamentale »), 4 années avant l'ordination (la Ratio parle là de formation initiale) et 2 de formation après l'ordination dite complémentaire par la Ratio.

A l'heure où nous écrivons, pour notre diocèse, les effectifs de la formation initiale se répartissent comme suit :

En 1ère année : 4 couples

En 2ème année : 6 couples

En 3ème année : 2 couples

En 4ème année : 3 couples. Ils viennent d'être appelés comme candidats au diaconat et recevront les ministères institués début 2020.

En 5ème année : 2 couples. Ils seront ordonnés ce 23 novembre 2019.

En 6ème année : personne.

Ce qui fait en tout 19 personnes, en couple, en recherche ou en formation initiale pour notre diocèse.

Après ces 6 années de formation initiale, vient la formation permanente (ou

« continue »). Contrairement à une idée reçue (pas par tous !), elle n'est pas facultative ni à la demande ni « si l'on n'a rien à l'agenda ce jour-là » ni encore « si le programme nous intéresse » ! Mais elle fait intégralement partie des engagements de l'ordination. Elle prévaut donc même sur les activités du ministère.

Cette formation permanente comporte deux parties : 2 journées diocésaines et 2 journées provinciales.

Si le programme des 2 premières est établi tous les ans, celui des journées provinciales est établi, depuis plusieurs années, selon des cycles de 3 ans, par une équipe interdiocésaine.



Pour 2019-2020, voici le programme (à vos agendas !) :

Journées provinciales à Arras

Dimanches 15 décembre 2019 et 2 février 2020 : dans le cadre du cycle sur la question « Quelle humanité voulons-nous ? », après une année consacrée aux questions de bioéthique, nous travaillons cette année sur les enjeux du transhumanisme. Intervenant : Stanislas Déprez, philosophe et théologien du diocèse de Tournai.

Journées diocésaines à Raismes

Dimanche 12 janvier 2020. Les diacres et la tentation du

cléricalisme. Avec le père Dominique Foyer

Dimanche 22 mars 2020. Les diacres et la pastorale des jeunes. Voir l'exhortation apostolique post-synodale Christus vivit du pape François. Avec le service diocésain Jeunes Cathocambrai.

Il s'agit ici de la formation qu'on pourrait appeler « théologique ». La formation au ministère comporte aussi d'autres lieux, comme l'équipe d'accompagnement et d'une manière générale la vie ecclésiale qui met au contact avec les réalités du monde et de l'Eglise que le diacre est amené à rencontrer dans le cadre de son ministère.

Pour conclure, rappelons ce

que notre Charte du Diaconat Permanent pour le Diocèse de Cambrai donnait comme fruits attendus de la formation théologique : Des fruits de croissance personnelle : l'intelligence de la foi, le discernement de la vocation, le perfectionnement de la pratique du ministère.

Des fruits de croissance ecclésiale par la constitution progressive d'une fraternité diaconale, la découverte d'un diocèse, les rencontres avec l'évêque et même l'enrichissement du couple par une formation suivie à deux.

Domage de s'en priver !

Dominique Maerten
Délégué à la formation

Conseils de lecture pour les soirées d'hiver

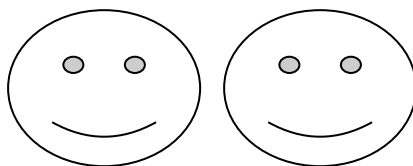
Être diacre permanent, pourquoi ?

Alain Desjonquères
180 pages – 18 € - Paru le 29 août 2019



L'Église de France compte environ deux mille cinq cents diacres permanents. Pourtant, ce ministère reste encore largement méconnu. L'auteur, ordonné diacre en 1992 pour le diocèse de Paris, s'emploie dans ce livre à rendre plus compréhensible ce ministère restauré par le pape Paul VI en 1967. Il le fait de trois manières. D'abord en racontant sa propre histoire. Ensuite en partageant les fruits de l'enquête de terrain qu'il a menée en France auprès de cinq cents diacres. Enfin en esquissant un avenir au diaconat dans une Église catholique qui doit faire face à des remises en question sans précédent. Alain Desjonquères déploie dans ces pages une conviction qui le rend heureux : la vocation du diacre est essentiellement missionnaire. Il ne faut donc pas craindre de lui confier des missions. Alain

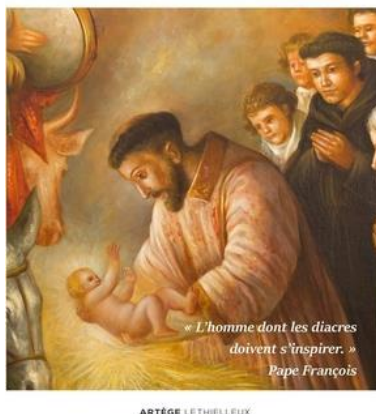
Desjonquères est diacre permanent dans le diocèse de Paris. Il est l'auteur de Jean-Marie Lustiger et le diaconat permanent (Parole et Silence, 2018).



Saint François d'Assise, diacre,

Didier Rance, Artège, 2019,
152 pages, 11 euros.

Didier Rance
Saint François d'Assise
Diacre



...l'homme dont les diacres doivent s'inspirer, pour le pape François.

Ce livre original répond à cette invitation, et constitue la première étude substantielle sur le sujet.

La première partie se lit comme une énigme policière : « À la recherche du diaconat souvent méconnu de François d'Assise ». Elle met en valeur cette dimension du plus populaire des saints. La seconde, partant du développement du diaconat permanent depuis Vatican II, dévoile une convergence remarquable entre ce qu'a vécu en son temps François d'Assise et ce que l'Église demande aux diacres d'aujourd'hui.

Et puisque « à chaque vocation commune à tous les chrétiens correspond aussi une consécration spéciale de quelques-uns, destinée à en renforcer le signe » (Y. Congar), on peut dire que non seulement les diacres mais tous les baptisés peuvent s'inspirer de saint François d'Assise, diacre. Voici donc un livre pour tous les baptisés.

Didier Rance, diacre, franciscain séculier depuis plus de 30 ans, ancien directeur national de l'AED et historien. Il a publié une trentaine de livres dont John Bradburne, le Vagabond de Dieu, Grand Prix Catholique de Littérature 2013, Spiritualité du diaconat (2017) et À travers la grande épreuve (Artège, 2016).



Avec "Serviteurs" il y a aussi le site internet du diaconat permanent. N'hésitez pas à le consulter, et à l'alimenter régulièrement. Son adresse : <http://diaconat.cathocambrai.com/>
Et une adresse de messagerie : diaconat@cathocambrai.com